



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élargissement

Question écrite n° 74977

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur les décrets Benes. Ces décrets tchécoslovaques encore en vigueur en Slovaquie et en République tchèque enveniment les rapports des pays d'Europe centrale et ne permettent pas de parler d'un travail de mémoire concernant les expulsions survenues en Tchécoslovaquie après la Guerre, de façon constructive. Il lui demande son sentiment sur cette situation et quelle sera la position de la France lorsque les deux pays concernés vont intégrer l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74977

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1834